

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 9 DECEMBRE 2024**

Délibération n°

2024090

Date de convocation : 05/12/2024

Date d'affichage : 11/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	16
Pouvoirs	:	7
Nombre de votants	:	23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 7 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20241209-2024090-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le 9 décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 5 décembre 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Marc PERRIER

Mmes Valérie REcart, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Céline FAYS.

Absents excusés : M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Bernard COMBES) & Mmes Emmanuelle DALLET (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à M. Marc PERRIER), Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Maud BARRAL (pouvoir à Mme Valérie REcart), Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Mme Valérie ETCHART), Laure TREMOUILLE (pouvoir à M. Philippe ENSALES).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

O.J n°6 : Demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL 2025 pour le projet de création d'aires de jeux pour enfants à l'école maternelle et sur la place du fronton

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale, les enseignants et les représentants des élèves de l'école publique souhaitent installer une nouvelle aire de jeux pour les enfants dans la cour de l'école maternelle. Les anciens équipements, qui ont été utilisés de très nombreuses années, avaient dû être supprimés du fait de leur vétusté et de leur caractère dangereux. Le montant estimatif des aménagements et travaux liés à ce projet s'élève à 35 160€ HT.

Egalement, l'aire de jeux située sur le fronton, face à l'école primaire, nécessite, elle aussi, une reprise complète des installations. Le montant estimatif des travaux s'élève à 49 080€ HT.

Soit pour les deux aires de jeux, un total de 84 240€ HT.

Pour permettre la concrétisation de ces travaux sur l'exercice 2025, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe 2025 de la D.E.T.R/D.S.I.L.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Création de 2 aires de jeux

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montants HT	Nature des recettes	%	€
Aire de jeux école maternelle	35 160€	D.E.T.R 2025	40	33 696€
Aire de jeux Fronton	49 080€	Autofinancement de la commune	60	50 544€
TOTAL DEPENSES HT	84 240€	TOTAL RECETTES HT		84 240€

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2025 de la D.E.T.R / D.S.I.L, permettant de solliciter une subvention d'un montant de 33 696€.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry le 9 décembre 2024.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

